

AVIS

AFFOUAGES

Les inscriptions seront prises uniquement en mairie aux jours et heures de permanence, jusqu'au :

lundi 26 octobre 2026 – 12 h00

Le règlement des affouages devra être consulté et signé par l'affouagiste lui-même.

L'inscription sera enregistrée sous réserve de la présentation d' une attestation de votre assurance « responsabilité civile ».

Le conseil municipal a fixé la coupe affouagère à 50,00 €.

La distribution est fixée au **lundi 09 novembre 2026 à 11 h00** en mairie.

Le Maire,
JP DZIECIOL

